REPUBLIQUE FRANÇAISE NOUVELLE CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le mercredi 28 octobre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
22/10/2026

DATE D'AFFICHAGE
22/10/2026

Mme Sonia LAGARDE
M. Jean-Pierre DELRIEU
Mme Mimsy DALY
M. Tristan DERYCKE-ANDREANI
Mme Chantal BOUYE
M. Patrick GUILLON
M. Maxim BANCK
Mme Diane BUI-DUYET
M. Warren NAXUE
Mme Kimberley BARONI
Mme Pascale SERVENT
M. Marc ZEISEL
Mme Janine BAJON
M. Francis MALUIA
M. Jean SAUSSAY
M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Suzanne ROESTAM
Mme Pascale LEMEDIONI
Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Christiane SARIDJAN
M. Philippe BLAISE
Mme Hélène ARNOUX
Mme Tuilogona O'CONNOR
Mme Caroline COGNET
M. Alexandre MACHFUL
Mme Laure TRABELSI
Mme Anne-Laure POMMELET
M. Pierre MESTRE
M. Julien TRAN AP
Mme Vaimoe ALBANESE
M. Yan SIVI
M. Arthur LETOURNEULX
M. Yann WAKA-AWA
M. Rayann LACHENY
Mme Virginie RUFFENACH
M. Jordan COURTOT
Mme Julie NGUYEN
M. Ludovic TALIA
M. Olivier THUPAKO
M. Philippe DUNOYER
Mme Veylma FALAEO
Mme Sandra HEMA
M. Yanis OUAMROUCHE
Mme Sam KAGY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Mme Laurence GALINIE
M Nicolas BRIGNONE
Mme Fabienne CHARDIGNY
M. Emmanuel BERART
M. Marc LE LEIZOUR
Mme Naïa WATEOU
Mme Charlotte THAIAWE
M. Cael NORMANDON
M. Michel DESMEUZES

Nombre de conseillers en exercice	: 53
Nombre de présents	: 44
Nombre de votants (7 procurations)	: 51

Monsieur Maxim BANCK a été élu secrétaire de séance.

ONT VOTE CONTRE :
Mme Virginie RUFFENACH, M. Jordan COURTOT, Mme Julie NGUYEN, M. Ludovic TALIA et M. Yanis OUAMROUCHE de « Pour Nouméa, une énergie nouvelle »

ABSTENTIONS :
M. Olivier THUPAKO, M. Philippe DUNOYER, Mme Veylma FALAEO, Mme Sandra HEMA et Mme Sam

KAGY de « Nouméa, l'après »

DELIBERATION N°2026-1301
portant modification de l'autorisation de programme et de l'autorisation d'engagement et des crédits de paiement par décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2026

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 28 octobre 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/294 du 25 février 2026 relative au budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/295 du 25 février 2026 relative aux autorisations de programme et d'engagement et crédits de paiement du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/675 du 23 juin 2026 portant affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la gestion du service d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif en date du 21 octobre 2026,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/141 du 9 octobre 2026,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 14 octobre 2026

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1er /

Pour la mise en œuvre des opérations du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2026 de la ville de Nouméa, sont approuvées par décision modificative, les modifications de l'autorisation de programme et de l'autorisation d'engagement ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° ET INTITULE DES AP	Coût prévisionnel de l'AP	CRÉDITS DE PAIEMENT			
		2026	2027	2028	2029
62-2026-1 : PROPRETÉ URBAINE (6201Z26)	142 043 707	29 043 707	35 000 000	35 000 000	43 000 000

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ET INTITULÉ DE L'AE	Coût prévisionnel de l'AE	CRÉDITS DE PAIEMENT	
		Antérieurs	2026
62-2023-1 : DÉPENSES RÉCURRENTES PROPRETÉ URBAINE (6201Z23)	2 004 524 562	1 310 974 562	693 550 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20261028-13950-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 2 novembre 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 28 OCTOBRE 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 29 octobre 2026

Le secrétaire de séance,

Monsieur Maxim BANCK

Le Maire,

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD 1
- DF (dont TPS) 2
- MISE EN LIGNE 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

M4

DECISION MODIFICATIVE N° 1

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2026

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	**Jointe**	**Sans objet**
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.
Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

……

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont:

~~- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)~~

- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2018).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-1 236 293	-1 236 293
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-1 236 293	-1 236 293

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-1 236 293	-1 236 293

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 288 172 500		-26 850 000	-26 850 000	1 261 322 500
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	64 500 000				64 500 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000 000		28 086 293	28 086 293	38 086 293
	Total des dépenses de gestion des services	**1 362 672 500**		**1 236 293**	**1 236 293**	**1 363 908 793**
66	CHARGES FINANCIERES	983 000				983 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000 000				10 000 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**1 373 655 500**		**1 236 293**	**1 236 293**	**1 374 891 793**
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)*	*12 336 500*		*-1 236 293*	*-1 236 293*	*11 100 207*
042	*OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*	*86 026 000*				*86 026 000*
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)*					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***98 362 500***		***-1 236 293***	***-1 236 293***	***97 126 207***
	TOTAL	**1 472 018 000**				**1 472 018 000**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 472 018 000

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 313 000 000				1 313 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	**1 313 000 000**				**1 313 000 000**
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	99 628 340				99 628 340
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	**1 412 628 340**				**1 412 628 340**
042	*OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*	*16 018 000*				*16 018 000*
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)*					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***16 018 000***				***16 018 000***
	TOTAL	**1 428 646 340**				**1 428 646 340**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	43 371 660

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 472 018 000

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	81 108 207

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	30 280 000		-1 236 293	-1 236 293	29 043 707
	Total des dépenses d'équipement	**30 280 000**		**-1 236 293**	**-1 236 293**	**29 043 707**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 600 000				10 600 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	**10 600 000**				**10 600 000**
4581	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement	**40 880 000**		**-1 236 293**	**-1 236 293**	**39 643 707**
040	*OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*	*16 018 000*				*16 018 000*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***16 018 000***				***16 018 000***
	TOTAL	**56 898 000**		**-1 236 293**	**-1 236 293**	**55 661 707**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 661 707

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)*	*12 336 500*		*-1 236 293*	*-1 236 293*	*11 100 207*
040	*OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*	*86 026 000*				*86 026 000*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***98 362 500***		***-1 236 293***	***-1 236 293***	***97 126 207***
	TOTAL	**98 362 500**		**-1 236 293**	**-1 236 293**	**97 126 207**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 816 984

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	102 943 191

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	81 108 207

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-26 850 000		-26 850 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	*ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)*			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 086 293		28 086 293
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*		*-1 236 293*	*-1 236 293*
Dépenses d'exploitation - Total		**1 236 293**	**-1 236 293**	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	*PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES*			
15	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)*			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgetaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
	Total des opérations d'équipement	-1 236 293		-1 236 293
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS*			
39	*DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS*			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS*			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		**-1 236 293**		**-1 236 293**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 236 293

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	*ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)*			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
72	*PRODUCTION IMMOBILISEE*			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	*TRANSFERTS DE CHARGES*			
	Recettes d'exploitation - Total			

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	*PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES*			
15	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)*			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgetaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)*			
39	*DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)*			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)*			
3...	Stocks			
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*		*-1 236 293*	*-1 236 293*
	Recettes d'investissement - Total		**-1 236 293**	**-1 236 293**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**-1 236 293**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)**	**1 288 172 500**	**-26 850 000**	**-26 850 000**
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	50 000		
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 262 500 000	-26 000 000	-26 000 000
6135	LOCATIONS MOBILIERES	529 000	-50 000	-50 000
61528	AUTRES		-800 000	-800 000
618	DIVERS	2 100 000		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 258 900		
6238	DIVERS	438 600		
6248	DIVERS	150 000		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	546 000		
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	20 000 000		
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**	**64 500 000**		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	64 500 000		
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)**			
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**10 000 000**	**28 086 293**	**28 086 293**
6541	Créances admises en non-valeur	10 000 000	28 086 293	28 086 293
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	**1 362 672 500**	**1 236 293**	**1 236 293**
66	**CHARGES FINANCIERES (b)(8)**	**983 000**		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 000 000		
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-17 000		
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)**	**10 000 000**		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000 000		
68	**DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)**			
69	**IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)**			
022	**DEPENSES IMPREVUES (f)**			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**1 373 655 500**	**1 236 293**	**1 236 293**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	***VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT***	***12 336 500***	***-1 236 293***	***-1 236 293***
042	***OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)***	***86 026 000***		
6811	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*73 218 000*		
6815	*DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION*	*12 808 000*		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***98 362 500***	***-1 236 293***	***-1 236 293***
043	***OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION***			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***98 362 500***	***-1 236 293***	***-1 236 293***

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**1 472 018 000**	
	+	
RESTES A REALISER N-1 (13)		
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**ATTENUATIONS DE CHARGES (5)**			
70	**PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES**	**1 313 000 000**		
70611	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	1 313 000 000		
73	**PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)**			
74	**DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION**			
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	**1 313 000 000**		
76	**PRODUITS FINANCIERS (b)**			
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)**	**99 628 340**		
7741	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	99 628 340		
78	**REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)**			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	**1 412 628 340**		
042	***OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)***	***16 018 000***		
777	*QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.*	*6 018 000*		
7815	*REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION*	*10 000 000*		
043	***OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***16 018 000***		

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**1 428 646 340**	

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)**			
22	**IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)**			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	**40 880 000**	**-1 236 293**	**-1 236 293**
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	10 600 000		
6201	PROPRETE URBAINE	30 280 000	-1 236 293	-1 236 293
Total des dépenses d'équipement		**40 880 000**	**-1 236 293**	**-1 236 293**
10	**DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES**			
13	**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES**			
18	**COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS**			
26	**PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS**			
27	**AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**			
020	**DEPENSES IMPREVUES**			
Total des dépenses financières				
	[...](6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		**40 880 000**	**-1 236 293**	**-1 236 293**
040	***OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)***	***16 018 000***		
	Reprises sur autofinancement antérieur	***16 018 000***		
13913	*DEPARTEMENTS*	*3 122 000*		
13916	*AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX*	*2 896 000*		
4912	*REPRISES PROVISIONS IRRECOUVRABLES*	*10 000 000*		
	Charges transférées			
041	***OPERATIONS PATRIMONIALES (9)***			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		***16 018 000***		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		**56 898 000**	**-1 236 293**	**-1 236 293**
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**-1 236 293**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*12 336 500*	*-1 236 293*	*-1 236 293*
040	*OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)*	*86 026 000*		
15112	*PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)*	*2 808 000*		
28128	*AUTRES TERRAINS*	*250 000*		
28131	*BATIMENTS*	*18 212 000*		
28152	*Amortissement des immos corporelles Installations de voirie*	*15 000*		
28158	*AMORTISSEMENT AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES DIVERS*	*25 000*		
28188	*AUTRES*	*54 716 000*		
491	*DEPRECIATION DES COMPTES DE CLIENTS*	*10 000 000*		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*98 362 500*	*-1 236 293*	*-1 236 293*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES(8)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*98 362 500*	*-1 236 293*	*-1 236 293*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	98 362 500	-1 236 293	-1 236 293
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-1 236 293

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)
LIBELLE : PROPRETE URBAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	**960 654 487**		**-1 236 293**	**-1 236 293**	
20	**Immobilisations incorporelles**	**1 859 821**				
21	**Immobilisations corporelles**	**670 455 022**		**-1 036 293**	**-1 036 293**	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	666 862 788		-1 000 000	-1 000 000	
2152	Installations de voirie	53 613		-30 000	-30 000	
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	40 844		-6 293	-6 293	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**	**285 621 371**		**-200 000**	**-200 000**	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 975 847		-100 000	-100 000	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	9 845 888		-100 000	-100 000	
	Autres	**2 718 273**				

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	**Subventions d'investissement**		
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 236 293

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**16 618 000**		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**10 600 000**		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 600 000		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**6 018 000**		
13913	*DEPARTEMENTS*	*3 122 000*		
13916	*AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX*	*2 896 000*		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'éxecution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**16 618 000**			**16 618 000**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**98 362 500**	**-1 236 293**	**-1 236 293**
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**98 362 500**	**-1 236 293**	**-1 236 293**
15112	*PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)*	*2 808 000*		
28128	*AUTRES TERRAINS*	*250 000*		
28131	*BATIMENTS*	*18 212 000*		
28152	*Amortissement des immos corporelles Installations de voirie*	*15 000*		
28158	*AMORTISSEMENT AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES DIVERS*	*25 000*		
28188	*AUTRES*	*54 716 000*		
491	*DEPRECIATION DES COMPTES DE CLIENTS*	*10 000 000*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*12 336 500*	*-1 236 293*	*-1 236 293*

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	**97 126 207**				**97 126 207**

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	**16 618 000**
Ressources propres disponibles (VIII)	**97 126 207**
Solde (IX = VIII-IV)(5)	**80 508 207**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le signe algébrique.

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	**A**
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	**B**
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	**C**
Provisions pour garanties d'emprunts	**D**
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
Dépenses	**143 280 000**	**-1 236 293**	**142 043 707**		**29 043 707**	**35 000 000**	**78 000 000**
62 2026 1 PROPRETE URBAINE	143 280 000	-1 236 293	142 043 707		29 043 707	35 000 000	78 000 000

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
Dépenses	**2 551 000 000**	**-546 475 438**	**2 004 524 562**	**1 310 974 562**	**693 550 000**		
62 2023 1 DEPENSES RECURENTES PROPRETE URBAINE	2 551 000 000	-546 475 438	2 004 524 562	1 310 974 562	693 550 000		

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice ……
Nombre de membres présents ……
Nombre de suffrages exprimés ……..
VOTES : Pour ……
Contre ……
Abstentions ……..

Date de convocation : . . /. . / . . .

Présenté par le … … …(1),
A … … … … … … … … … le … … … … … … … … … …
Le … … … (1),
Délibéré par … … … … … … … … (2), réuni en session … … … … … … … … … …
A … … … … … … … … … le … … … … … … … … … …
Les membres du … … … … … … … … (2)

Certifié exécutoire par … … … (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le … … … … … … …, et de la publication le …/…/……
A … … … … … … … …, le …/…/……

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…

(2) L'assemblée délibérante étant :